

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CO-UNITY »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
LAURIERS 18, APRES LE LYCEE MAMIE FETAÏ ET LA MAIRIE
DE BINGERVILLE, Lot 143, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CO-UNITY »

Objet : INFORMATIQUE, E-COMMERCE, DEVELOPPEMENT D'APPLICATION, FORMATION, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
LAURIERS 18, APRES LE LYCEE MAMIE FETAÏ ET LA MAIRIE
DE BINGERVILLE, Lot 143, Ilot 18

Dirigeant(s) M KOULATE GNOANROU GUILLAUME
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07019 du 22/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73191/GTCA/RC/2022 du 22/12/2022

